

L'INFLUENCE DE LA CHINE EN AFRIQUE

UNE ALTERNATIVE AU POST-COLONIALISME ?

PAR

VALÉRIE PAONE (*)

«Coloniser signifie être en relation avec de nouveaux pays, profiter de leurs ressources au maximum tout en structurant ces pays avec notre intérêt national; mais cela veut dire aussi apporter à ces peuples primitifs une culture intellectuelle, sociale, scientifique, moral commerciale ou artistique et industrielle dont ils sont dépourvus et qui est l'apanage des races supérieures. Les races supérieures doivent poursuivre et développer la colonisation porteuse de ce double projet.»

Merignhac Avocat, *Manuel des lois coloniales économiques*, 1912

La Chine est un pays soumis à de grandes inégalités géographiques et à de fortes attentes et contraintes sociales qui la fragilisent dans son développement. Malgré ces inégalités et ces problèmes sociaux, son économie s'est hissée dans les cinq premières du monde en un temps record. Et le pays semble en mesure de changer déjà quelques règles établies mondialement tant dans les pays industriels que dans les anciens pays colonisés.

Depuis trois ans la Chine (1) a acquis ou tenté d'acquérir, à travers ses champions nationaux (2) ou ses firmes «privées», des filiales des sociétés transnationales (STN) des pays industrialisés (Unocal, IBM, Rover entre autres)? Cela a provoqué à un réveil brutal et douloureux des pays industrialisés et une relance de la compétition entre entreprises nationales de toutes origines pour maintenir leurs marchés, voire en acquérir de nouveaux.

Afin de soutenir une forte croissance interne (comme l'Inde dans une mesure plus faible) et d'assurer ses approvisionnements en matière énergétique et première, la Chine s'est tournée vers l'Afrique (3), y développant rapidement et fortement ses investissements directs lors des cinq années précédentes (4) : les investissements directs de la Chine en Afrique sont pas-

(*) Chercheur associée au Centre Thucydide de l'Université Panthéon-Assas (Paris II, France).

(1) L'Inde, le Brésil dans une moindre mesure.

(2) Cinopec, Whampua Hutchinson.

(3) En 2002, les importations (6 millions de dollars) et les exportations (17,8 millions de dollars) chinoises avec l'Afrique totalisaient 23,8 millions de dollars. En 2005, les échanges entre la Chine et le continent africain étaient de 60,5 millions de dollars (50,2 millions pour les importations et 10,3 millions pour les exportations). Cf. United States Department of Commerce, *US-Africa Trade Profile*, Washington, 2006.

sés de 20 millions de dollars en 1990 à plus de 12 milliards de dollars entre 1998 et 2002, dont 36 % sont liés à des industries extractives et donc pas moins de 64 % à l'industrie et à la manufacture (5). L'exportation de pétrole et de matières premières est une raison majeure de l'intérêt de la Chine pour l'Afrique et peut-être un des facteurs actuels de ce taux de croissance, malgré les nombreuses controverses : l'Afrique est sans doute pour la Chine un enjeu déterminant dans son approvisionnement en ressource énergétique et comme un marché potentiel à long terme pour les produits bas de gamme. Cependant, les détracteurs de cet « impérialisme rouge » en Afrique déplorent le « principe de non-intervention » de la Chine dans certains pays africains (6) et les problèmes liés à la compétition avec les entrepreneurs chinois, accusés de pratiquer une concurrence déloyale vis-à-vis des entrepreneurs africains ; les forts déséquilibres des balances des paiements (7) des pays africains exportateurs de pétrole renforcent l'hypothèse d'une vague rouge de néo-colonialisme. Malgré ces controverses sur son « pillage » en Afrique, la Chine a apparemment choisi d'autres modes opératoires pour prendre le contrôle de l'Afrique (8).

Il existe plusieurs niveaux directs sur lesquels Pékin fonde sa stratégie. Tout d'abord, la Chine attribue des prêts à des taux particuliers (taux zéro), sans se soucier des régimes politiques, prenant en échange la direction des projets d'infrastructure en Afrique, à travers ses firmes. En outre, poussée par des motifs politiques et économiques, la diaspora chinoise s'est installée dans les années 1990 en Afrique, pendant que les autres diasporas et nationalités délaissaient l'investissement sur ce continent. L'Afrique s'est ainsi retrouvée sous une double dynamique : une dynamique ascendante, avec les réseaux de distribution créés par la diaspora, renforcée par le développement de la micro-finance ; une dynamique descendante, avec les firmes et les prêts au niveau national.

Cette double dynamique, dans le contexte de laquelle les prix sont déterminés par les Chinois et, malgré des exportations énergétiques massives, il n'y a pas de redistribution des revenus aux Africains, peut-elle davantage bénéficier à l'Afrique que la présence européenne ? En proposant une alternative, la Chine est-elle un accroc dans l'ancien « empire » ? Longtemps sous-estimée par les anciens pays coloniaux, le mode de présence chinois actuel peut-il réellement bénéficier à l'Afrique et aux Africains ?

(4) En mai 2001, une étape importante est franchie avec l'accord économique African growth and opportunity Act (AGO), ratifié entre les États-Unis et 35 pays africains sub-sahariens.

(5) S. GELD, « South-South investment in Africa: the Case of Africa », *Africa in the World Economy. The National, Regional and International Challenges*, Fondad, La Haye, 2005.

(6) Le Soudan notamment, sur la question du Darfour.

(7) Le président Wade, du Sénégal, demande d'urgence une taxe sur les exportations pétrolières, pour réduire les effets néfastes du déficit budgétaire et de créer une politique de développement local.

(8) C. ALDEN, « Leveraging the dragon: toward 'an Africa that can say no' », *Yale Global on Line*, 2005.

Des études historiques et économiques consacrées au colonialisme, au néo-colonialisme et à l'impérialisme ont montré que les méthodes des pays coloniaux ont eu des conséquences précises sur le développement local et les populations, hier comme aujourd'hui (9) : la prise de contrôle, directe ou indirecte, d'un pays sur un autre a des conséquences dans les domaines sociaux, économiques et politiques; il apparaît en particulier que l'identité du colonisateur influence le développement post-social et économique des anciens pays colonisés (10). Des travaux récents, portant sur les principaux pays asiatiques investisseurs (11) (la Chine et l'Inde principalement (12)), ont tenté d'aller au-delà des controverses habituelles et d'évaluer l'impact de ces pays sur le continent africain : il apparaît que les entreprises transnationales chinoises bénéficient davantage aux pays hôtes que les entreprises transnationales des pays occidentaux (13); certains avancent même que le modèle informel, moins marqué par l'entreprise, des firmes transnationales chinoises est plus adapté aux pays émergents que le modèle européen (14). Qu'en est-il exactement ?

L'objet de cet article est d'examiner si l'avènement de la Chine comme acteur de premier plan en Afrique affecte la relation post-coloniale de l'Europe avec l'Afrique, à partir de l'étude de l'Afrique sub-saharienne, en particulier la zone CFA.

L'AFRIQUE : UN MONDE A PART DANS LE TIERS-MONDE

Des colons à l'indépendance

Durant des décennies, l'Afrique et le peuple africain ne furent inclus dans l'économie internationale que pour servir les intérêts des pays et des consommateurs occidentaux, ainsi que de certains dirigeants africains (15) : les projets de lois et les accords de commerce (16) visaient pour beaucoup à servir les intérêts économiques et expansionnistes des pays colonisés et à y

(9) M. FERRO, *Histoire des colonisations : des conquêtes aux indépendances*, Le Seuil, Paris, 1994; *Le Livre noir du colonialisme : de l'extermination à la repentance*, Hachette, Paris, 2003. D.K FIELDHOUSE, *The Colonial Empire*, 1966; *Economics and Empire 1830-1914*, 1973; *Black Africa 1945-1980*, 1986; *Merchant Capital and Economic Decolonization*, 1994. J. MARSEILLE, *Empire colonial et capitalisme français : histoire d'un divorce*, Albin Michel, Paris, 1985.

(10) F. FANON, *Peaux noires, masques blancs*, Le Seuil, Paris, 1972. A. SAID/L.R SIMONS, *The New Sovereigns : Multinational Corporations as World Powers*, Englewood Cliffs, 1975. R. LA PORTA/F. LOPEZ-DE-SILANES/A. SCHLEIFER/R.W. VISHNY, «Law and finance», *Journal of Politic Economy*, vol. CVI, n° 6, 1998. D. COGNEAU, «Afrique et colonie : une étude empirique», *Dial*, 2002. D. ACEMOGLU/J.A. ROBINSON/S. JOHNSON, «The colonial origin of comparative development : an empirical investigation», *The American Economic Review*, vol. XCI, n° 5, 2001.

(11) C. ALDEN, «China in Africa», *Survival*, vol. XLVII, n° 3, 2005. R. MARCHAL, «Comment être semblable tout en étant différent ? Les relations entre la Chine et l'Afrique», *Afrique-Asie*, 2005. D. TULL, *The African Politic of the Chinese Republic*, IIPS (étude n° 20), 2005.

(12) CHEN/GOLDSTEIN, *China and India : what is in it for Africa*, OCDE Report, nov. 2005.

(13) H.C. YEUNG, *The Internationalization of the Ethnic Chinese Business Firms from South East Asia : Strategies, Processes and Competitive Advantage*, 2005.

(14) S. GELD, *op. cit.*

(15) A. MADDISON, *The World Economy : a Millennium Perspective*, OECD, Paris, 2001.

(16) Droits civils et sociaux, droit commerciaux, droit de propriété, tarifs douaniers...

maintenir la «paix». Si la colonisation, humaniste dans sa rhétorique (17), était censée profiter aux colons comme aux anciennes colonies, dans la pratique, elle reposait sur les intérêts économiques (18), d'où une grande divergence entre les moyens mis en œuvre et les fins recherchées. Le coût de la colonisation était déterminé par l'accessibilité à de nouveaux pays et par le retour sur investissement (RSI) envisagé. La colonisation représentait un concept de «chaîne d'approvisionnement» optimisé avant son temps; en général, trois stratégies économiques sont identifiées pour décrire les méthodes coloniales en Afrique (19) : premièrement, des raccourcis dans la chaîne d'approvisionnement garantissaient une main-d'œuvre gratuite ou peu onéreuse et des matières brutes, créant un avantage compétitif et des marchés très rentables; deuxièmement, les marchandises invendables en surplus étaient exportées de la métropole vers l'Afrique; troisièmement, la colonisation avait pour but d'ouvrir aux entreprises européennes de nouvelles opportunités pour s'approprier une partie de l'Afrique.

Pendant l'époque coloniale, l'investissement direct à l'étranger (IDE) était autorisé surtout pour subvenir aux besoins de la métropole, en dépit du Colonial Development Act britannique en 1930 et du Fonds français de développement pour l'investissement économique et social de 1938. Les coûts totaux pour promouvoir l'assimilation étant trop élevés, l'infrastructure, l'éducation et les investissements servirent en fait les intérêts coloniaux (20), car si les matières brutes et le coût de la main-d'œuvre étaient faibles ou nuls, le coût des investissements à long terme dans les infrastructures, les manufactures ou l'agriculture africaines devint trop élevé pour les investissements privés ou publics pendant la récession et l'entre-deux-guerres. Quand, en 1957, à la suite de la signature du Traité de Rome par six pays européens, la plupart des pays africains gagnèrent leur indépendance, ils se retrouvèrent sous-équipés, ce, à tous points de vue. Ils commencèrent alors à poursuivre leurs propres intérêts, mais, pendant les années 1960, le continent entier souffrit de la contraction du marché et de son effondrement.

(17) Servir des intérêts humanistes, économiques et civiques. Chamberlain, Ferry, Kipling, Leroy-Beaulieu déclarent que les colons ont un devoir moral et l'obligation de préserver les intérêts des peuples colonisés.

(18) Les populations ont souffert de l'esclavage, du travail forcé, de l'absence totale ou partielle de droits civils et de propriété, alors que les colons présents géraient l'exclusivité du commerce et du droit commercial sous un statut métropolitain.

(19) J. MARSEILLE, *Empire colonial et capitalisme français : histoire d'un divorce*, op. cit.

(20) L'Empire anglais avait prévu et voulait développer des programmes de santé et d'éducation pour toutes les castes de la population indienne lors de leur présence coloniale, mais le coût global pour soigner et éduquer les 300 millions d'Indiens fut si élevé qu'il se résolut à ne retenir qu'une petite partie de la population pour le programme éducatif.

Modèle et particularités : colonial, néo ou post-colonial et modèles impérialistes

TABLEAU 1

<i>Modèle et règles</i>	<i>Caractéristiques</i>	<i>Lois et règles économiques</i>
Colonialisme direct ou indirect	<ul style="list-style-type: none"> - Présence dans le pays - Peuple non désiré - Conflits d'intérêts entre la métropole et les colons - Colons et colonisés - Peuple interdit de production propre - Accords nationaux et drapeau national - Fort système gouvernemental de protection des intérêts des colons - Peur obsessionnelle du mélange des races - Inégalité entre colons et colonisés - Régime indigène - Gouvernement local (Royaume-Uni) - Rhétorique humaniste - Conversion - Le christianisme se répand dans des zones non chrétiennes - Assimilation - Association (Royaume-Uni) - Centralisation (France) - Décentralisation (Royaume-Uni) 	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources libres - Matières brutes - Politique du travail sévère - Esclavage - Travail forcé - Les revenus de ce pays soutiennent la loi et l'ordre des colonisateurs - Monopole sur l'industrie de conversion - Taxe minimum sur l'importation - Investissements sur les exportations - Infrastructures pour les besoins des colons - Exploitation des ressources - Monopole commercial - Maintien de prix artificiels - Marchés captifs très rentables - Annuités - Taxes douanières élevées - Régimes autoritaires - Territoire étendu - Arrangements spéciaux - Coût de l'assimilation à la charge du pays colonisé - Coûts généraux à la charge du pays colonisé
Néo-colonialisme	<ul style="list-style-type: none"> - Colonialisme sans colons (Premier ministre Nkrumah au Ghana, 1968) - Pas de drapeau - Pas de conversion - Indépendance et souveraineté du pays émergent, contrôlé au-dehors 	<ul style="list-style-type: none"> - Accord commercial bilatéral ou spécifique - WTNC nationaux - Marchés de monopole ou d'oligopole (entente) - Marchés captifs - Coopération - Aide au développement - Prêts avec intérêts
Impérialisme	<ul style="list-style-type: none"> - Messianisme national - Se rejoint avec le colonialisme (Japon, Etats-Unis, Royaume-Uni) - Présence dans le pays, contrôle de l'intérieur et de l'extérieur - Pouvoir dur ou souple grâce à l'absence de contre-pouvoir - Relation parasite 	<ul style="list-style-type: none"> - Domination géostratégique, manières dures ou douces de préserver sa position - Pas de buts réels et clairs (Schumpeter)

Après l'indépendance

La conférence d'Accra établit l'inaliénabilité des frontières des pays africains et, de manière détournée, les intérêts économiques des pays développés. La surexploitation des ressources, le déclin des importations, la dérégulation et l'écroulement des prix des matières brutes provoquèrent la débâcle généralisée de l'Afrique : en 1950, les importations du continent représentaient 9 % du commerce européen global. Puis, de 1960 au milieu des années 1970, l'Afrique connut son développement économique le plus rapide (21), en raison notamment des augmentations du prix du pétrole des trois grands exportateurs (22) (Nigeria, Cameroun et République du Congo). Inversement, entre 1980 et 1995, le PNB par tête baissa de 1,5 % par an en Afrique sub-saharienne et la part de l'Afrique dans le commerce international déclina de 2,4 % en 1970 à 1,3 % en 1987 (23); pendant ces années, l'Afrique souffrit d'une dette énorme, de gouvernements inefficaces et corrompus et d'isolement économique. Dans ce contexte, elle fut laissée de force à la porte du processus de mondialisation économique et, en conséquence, revint à son PNB par tête du milieu des années 1960. L'Afrique ne représentant pas alors un marché de consommateurs potentiels pour les entreprises (24), les firmes européennes vécurent sur des marchés captifs et tentèrent de maintenir leur monopole de longue date sur le revenu africain (25).

Selon le rapport de l'Organisation française du commerce extérieur (OFCE) (26), l'Afrique peut être divisée en trois grands groupes fondés sur une typologie du commerce.

L'Afrique du Nord

L'Afrique du Nord est fortement liée à l'espace économique méditerranéen et, en dépit du retrait de l'Algérie de l'économie française, également à la France.

Contrairement au groupe sub-saharien, après 1970, le groupe nord-africain fut le plus épargné par les dégâts économiques. Bien que l'Europe se fût tournée vers d'autres pays, il augmenta son implication dans le commerce africain. En 1980, il représentait 45 % du commerce entre l'Europe et l'Afrique.

(21) La taille et la croissance du produit domestique sont les seuls indicateurs disponibles.

(22) En 1984, l'Afrique possédait 7,6 % des réserves totales de pétrole; aujourd'hui elle en possède 9,4 %.

(23) Moins de 4 % des importations européennes venaient d'Afrique en 1990.

(24) L'Afrique, lors de la dernière décennie, a connu 75 % des conflits mondiaux.

(25) De 1989 à 1994, les flux entrants représentaient jusqu'à 4 milliards de dollars et 8 milliards en 2000. Les IDE en Afrique pour 2004 représentaient 2,8 % du total des IDE mondiaux. *Source* : United Nations Conference on Trade and Development, *UNCTAD Handbook Statistics 2005*, New York, 2006.

(26) B. COQUET/J.-M. DANIEL/E. FORMAN, *Europe and Africa: Ebbing and Flowing*, OEFCE (Rapport n° 18), 1999. Ce rapport contient toutes les statistiques concernant la période 1960-1990, présentées par grandes zones régionales.

L'Afrique du Sud

Ce pays forme un groupe unique. Le modèle marginal lié à son abondance de matières brutes et sa capacité de production représente jusqu'à 50 % des richesses en Afrique sub-saharienne et c'est aujourd'hui la principale destination du FDI en Afrique.

L'Afrique sub-saharienne

L'Afrique sub-saharienne était principalement sous l'influence de la France et du Royaume-Uni juste avant son indépendance (27), de sorte qu'il a été le plus affecté par la contraction des échanges et la perte d'investissements européens après la décolonisation : d'après l'OSCE, il passa de 4,7 % des imports européens entre 1960 et 1965 à 1,8 % entre 1985 et 1990 ; dans le même temps, il perdit à peu près 60 % du poids nominal dans les exportations.

LA FRANCE EN AFRIQUE : PASSÉ LOINTAIN, PASSÉ RÉCENT

La France a été présente en Afrique pendant des siècles (28), mais commença à organiser son projet colonial (29) comme un concept de marché de masse à partir de 1880. À cette époque, la France était prête à investir en Afrique. Plus tard, l'Exposition coloniale française de 1931 promut le colonialisme comme un projet nationaliste et visait à obtenir pour cela l'approbation du peuple français. Cependant, dès l'entre-deux-guerres commença le processus de décolonisation.

Dès lors, la présence française en Afrique passa par différentes phases. Après l'indépendance, la France maintint ses intérêts économiques dans ses anciennes colonies de deux manières. Premièrement, le processus de décolonisation comprenait une coopération, souvent qualifiée de «néo-coloniale», entre la France et ses anciennes colonies : la France tenta d'assurer ses intérêts indirectement, par un principe de réseaux entretenant cette coopération. En second lieu, les liens entre la France et ses anciennes colonies passaient par l'aide au développement, dont le principe ne porte généralement pas à polémique, contrairement à ses méthodes de distribution. Sur la base de ces deux modes relationnels, il est possible de dire que les anciennes colonies françaises étaient toujours sous influence française, même après leur indépendance.

(27) Pour des raisons internes liées au développement et au déclin de leur influence internationale, la Belgique, l'Italie et le Portugal avaient déjà quitté le continent africain. Les possessions françaises en Afrique représentaient environ 15 % de ses propriétés en 1960 et 80 % des échanges commerciaux entre la France et l'Afrique.

(28) A travers les sociétés et comptoirs de négoce incluant l'esclavage lors de la Révolution française, puis de la révolution industrielle.

(29) A. DE TOCQUEVILLE, *De la colonie en Algérie*, Complexe, Paris, 1999 (1847).

Cela étant, la mondialisation de l'économie provoqua le démantèlement des monopoles (dans l'industrie pharmaceutiques, les télécommunications, la construction, les travaux publics et les banques). Dans ce contexte, les entreprises françaises se retirèrent du continent africain dès 1980, mouvement qui s'accéléra avec la chute de l'Union soviétique (30) – la France et ses firmes se tournant alors vers les pays anciennement satellites de l'URSS (31) – et, plus récemment, avec les événements en Côte-d'Ivoire. Pendant cette période, où l'économie française fut confrontée à une compétition mondiale grandissante, à une récession nationale et aux conséquences de la première guerre du Golfe, l'aide au développement n'était plus une priorité pour la France, même si l'Afrique demeurerait un partenaire commercial privilégié.

Aujourd'hui, la France reste le principal fournisseur de l'Afrique subsaharienne avec une part du marché de 28,2 % (32). On compte 731 succursales françaises en Afrique sub-saharienne et la moitié des entreprises subsahariennes bi-nationales ont une direction française. La présence française dans la zone CFA repose sur environ vingt firmes transnationales (33). Celles-ci ont une histoire difficile dans les pays d'accueil : leur retrait, à l'instar de celui de l'entreprise de construction Bouygues (34) (Saur et Sodeci), qui a mis fin à ses activités au Mozambique et en Guinée équatoriale, quittera bientôt la Côte-d'Ivoire et a actuellement l'intention de quitter le Mali, provoque souvent des sentiments antifrançais ; le groupe pétrolier Total est confronté aux ONG, ce qui nuit à sa réputation.... Cependant, le principal souci des firmes françaises est la compétition âpre émanant des compagnies pétrolières chinoises. De même, les banques françaises sont en compétition avec les banques chinoises (35). Aujourd'hui, le coût moyen de la compétition en Afrique est de 20 % plus élevé que dans le reste du monde, à cause des coûts de l'exportation, du transport et de la logistique, ainsi que de l'instabilité dans la région (36).

LA CHINE EN AFRIQUE

L'Afrique et la République populaire de Chine n'ont aucun lien culturel ou géographique qui favoriserait leur entente commerciale (37). Pourtant,

(30) L'Afrique est destinataire alors d'environ 3-4 % des IDE mondiaux. En 2004, les IDE français en Afrique représentent 4 % du montant des IDE français, contre 13 % pour le Royaume-Uni et 8 % pour les Etats-Unis. *Source : UNCTAD Handbook Statistics 2005, op. cit.*

(31) J.-P. N'Goupandé, *L'Afrique sans la France*, Albin Michel, Paris, 2002.

(32) Centre des investisseurs français en Afrique, *MOCI*, n° 1 735-1 736, 2005-2006.

(33) Bouygues, Vinci, CFAO, Total, Veolia, Air France, BNP Paribas, Société Générale, Accor, Rougier, Bolloré, parmi d'autres.

(34) Cf. l'annexe 2.

(35) Entretien avec Lionel Zinsou, Rothschild Bank Associate and Capafrique sponsor, mai 2006.

(36) Entretien avec Eric Dalhstrom, Directeur exécutif d'Imperial Tobacco pour l'Afrique et le Moyen-Orient.

(37) Cf. M. AICARDI DE SAINT PAUL, «La Chine et l'Afrique, entre engagement et intérêt», *Géopolitique africaine*, n° 14, 2004.

en 1955, pendant la Conférence de Bandung, la Chine commença à s'impliquer en Afrique : en encourageant la résistance des populations sous domination coloniale et en soutenant Nasser dans le monde arabe, elle posa les bases de ses affaires futures. Les similitudes entre les pays africains et la Chine, qui reposent sur une histoire d'esclavage et de colonisation, jointes à l'énorme population chinoise, conduisirent Pékin à se proclamer la tête et le défenseur des pays en voie de développement.

En 1978, à l'initiative de Deng Xiaoping, Pékin décida d'ouvrir l'économie chinoise, en accomplissant un premier investissement direct à l'étranger (38). Appelée «socialisme de marché» (39), cette décision stratégique, prise par le Parti communiste chinois, visait à donner à la Chine un rôle mondial, proportionnel à sa démographie, en créant des «champions économiques nationaux» d'ici 2010 (40). Dans cette perspective, des dirigeants nationaux furent promus dans des secteurs stratégiques, tels que l'énergie, l'université et les écoles de commerce et, de manière extensive, dans les services.

Après avoir développé les IDE dans des pays asiatiques peu coûteux (41), la Chine, poussée par une croissance interne rapide, envisagea de restructurer sa présence et ses modes opératoires au niveau mondial. L'Afrique commença alors à occuper une position stratégique importante pour l'Orient comme pour l'Occident (42). Le montant du commerce entre la Chine et l'Afrique atteignit 37 milliards de dollars en 2005, contre 10 milliards de dollars en 2000. En octobre 2000, la Chine créa le premier forum sino-africain : un geste qui renforça ses relations avec l'Afrique.

De par son aide économique et ses investissements, la Chine est aujourd'hui présente non seulement en Afrique sub-saharienne – dont elle est le deuxième fournisseur –, mais dans presque tous les pays africains. En 2004, sa part du marché africain était de 11,2 %, contre 8,7 % en 2003. Les entreprises chinoises sont présentes en Algérie (pétrole Adrar, hôpital d'Oran, l'hôtel Hilton d'Alger), au Sénégal (l'autoroute de Dakar, la station de carbone, le musée des beaux-arts), au Nigeria (un satellite de télécommunica-

(38) *UNCTAD Handbook Statistics 2005, op. cit.*

(39) Les firmes nationales chinoises comme Huawei ou Hutchinson Wampoa, fondées à la fin du XIX^e siècle, ont été les premières à bénéficier de ce changement stratégique. Alors que la Chine représentait 1,5 % des échanges internationaux en 1980, elle est devenue la 4^e économie en 2005, représentant 10 % des échanges internationaux. Elle représente aujourd'hui environ 5 % de la production mondiale et 20 % de la population.

(40) Cf. l'annexe 1.

(41) United Nations Conference on Trade and Development, *Rapport*, 11 fév. 1998; *UNCTAD Handbooks of Statistics*, Genève, 2005. Le montant total des avoirs des 50 premières firmes des pays émergents s'est accru plus rapidement que celui des 100 firmes des pays industrialisés. Depuis leur introduction par la CNUCED dans un classement propre aux pays émergents en 1993, leur indice de croissance a été de 280 %. Le montant global du chiffre d'affaires des 50 firmes des pays émergents a atteint 137 milliards de dollars en 1996, contre 120 en 1995. Le nombre d'employés s'est accru de 17 %, passant à 1,24 million. Les STN des Etats-Unis, du Japon, du Royaume-Uni, de la France et de l'Allemagne représentaient les trois quarts des firmes sur le classement des 100 premières firmes mondiales; seules deux firmes des pays émergents figuraient dans ce classement, Daewoo Corporation (43^e position) et Petróleos de Venezuela (73^e).

(42) Les événements au Darfour mettent en avant l'influence croissante de la Chine dans les affaires internationales, mais montrent surtout que la maîtrise des matières premières est un enjeu difficilement négociable.

tion, l'excavation du pétrole à Port Harcourt), en Angola (25 % de l'industrie du pétrole) et en Zambie (fermage). Les Chinois investissent également dans les secteurs de la pêche, du bois et des télécommunications, où les entreprises françaises ont des intérêts majeurs. Les entreprises d'ingénierie de construction chinoises ont 500 projets en cours, dont 45 reçoivent une aide financière du gouvernement chinois. La Chine offre aussi des échanges scolaires et aide et forme les étudiants africains, dont un nombre croissant de médecins.

La Chine a également joué un rôle indirect en Afrique à travers sa diaspora, avec le développement indirect de micro-crédits liés aux aides et aux équipements de biens de consommation et de marchandises durables. Une étude du Consultative Group to Assist the Poor (groupe consultatif d'aides aux défavorisés) est en cours, afin de quantifier les effets des micro-crédits et de définir une approche stratégique en Afrique pour développer cette économie nouvelle.

TABLEAU 2

**Comparaison des caractéristiques et objectifs de la colonisation
et du mode de présence chinois actuel en Afrique**

<i>Modèle</i>	<i>Caractéristiques</i>	<i>Modèle chinois</i>
Colonialisme	<ul style="list-style-type: none"> - Présence dans le pays - Peuple non désiré - Conflits d'intérêts entre le pays et les colons - Colons et colonisés - Peuple incapable de produire - Accords nationaux - Drapeau national - Peur obsessionnelle du mélange des races - Inégalité entre colons et colonisés - Régime indigène - Rhétorique humaniste - Conversion - Assimilation - Association (Royaume-Uni) - Centralisation (France) - Décentralisation (Royaume-Uni) 	<ul style="list-style-type: none"> - Oui - Les deux - Les deux - Non - Non - Oui - Non - Ne s'applique pas, mais oui - Ne s'applique pas - Ne s'applique pas - Rhétorique politique - Non - Non - Les deux - Les deux - Les deux
Néo- ou post-colonialisme	<ul style="list-style-type: none"> - Colonialisme sans colons (Premier ministre Nkrumah au Ghana, 1968) - Pas de drapeau - Pas de conversion - Indépendance et souveraineté du pays émergent, mais il est contrôlé de l'extérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non - Non - Non - Ne s'applique pas, mais pose problème
Impérialisme	<ul style="list-style-type: none"> - Messianisme national - Point de jonction avec le colonialisme (Japon, Etats-Unis, Royaume-Uni) 	<ul style="list-style-type: none"> - Non (politique) - Oui

TABLEAU 2

**Comparaison des caractéristiques et objectifs de la colonisation
et du mode de présence chinois actuel en Afrique**

<i>Modèle</i>	<i>Caractéristiques</i>	<i>Modèle chinois</i>
	<ul style="list-style-type: none"> - Présence dans le pays, contrôle de l'intérieur et de l'extérieur - Pouvoir dur ou souple n'étant dû à aucun contre-pouvoir - Relation parasite 	<ul style="list-style-type: none"> - Oui - Ne s'applique pas comme tel mais pose problème - Non

TABLEAU 3

<i>Modèle</i>	<i>Lois et règles économiques</i>	<i>Modèle chinois</i>
Colonialisme	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources libres - Matières brutes - Esclavage - Travail forcé - Monopole sur l'industrie de conversion - Investissements sur les exportations - Infrastructures pour les besoins des colons - Exploitation des ressources - Monopole commercial - Maintien de prix artificiels - Marchés captifs très rentables - Annuités - Taxes douanières élevées - Régimes autoritaires - Territoire étendu - Arrangements spéciaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Non - Oui - Non - Pour les Chinois - Non - Ne s'applique pas comme tel - Non comme tel - Les deux - Les deux - Non - Non - Non - Non - Non - Oui pour le soutien aux dictatures - Non - Non
Néo-colonialisme	<ul style="list-style-type: none"> - Accord commercial bilatéral ou spécifique - WTNC nationaux - Marchés de monopole ou d'oligopole - Marchés captifs - Coopération - Aide au développement - Prêts avec intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> - Oui - Oui - Non - Non - Oui - Oui - Les deux
Impérialisme	<ul style="list-style-type: none"> - Domination géostratégique, manières dures ou douces de préserver sa position - Pas de buts réels et clairs (Schumpeter) 	<ul style="list-style-type: none"> - Oui - Non

TABLEAU 4
Comparaison des avantages français et chinois

<i>Caractéristiques</i>	<i>France</i>	<i>Chine</i>
Dans le pays d'origine	<ul style="list-style-type: none"> - Marchés saturés et moins rentables - Coût accru de la compétition - Marges érodées - Marchés de monopoles ouverts aux compétiteurs - Brevets, licences, intangibles - Haute technologie 	<ul style="list-style-type: none"> - Croissance exponentielle - Transfert des technologies et accumulation des savoirs - Marchés intérieurs immatures - Produits à bas prix - Technologies à petite échelle de travail intensif - Secteurs en cours de diversification - Entreprises possédées par l'Etat non rentables - Entreprises privées avec des problèmes de gestion et organisation
Dans le pays d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Matières brutes, ressources naturelles - Taille et caractéristiques des marchés - Expatriés 	<ul style="list-style-type: none"> - Besoins de ressources naturelles - Envoi de forces de travail à bas prix et adaptables
Evolutions récentes	<ul style="list-style-type: none"> - Offres d'acquisition émanant des TNC des pays émergents - Investissements irréguliers - Faible capacité de production - Pas de croissance de l'emploi - Plans sociaux ou ventes des TNC - Fusions accélérées 	<ul style="list-style-type: none"> - Capacités d'investissements réguliers - Enormes économies nationales et réserves monétaires - Fournit la force de travail du XXI^e siècle - Enorme capacités de production - Travail sur de hautes technologies avec les normes locales - Programmes éducatifs en Afrique - Problèmes en Chine : nourriture, santé, droits de l'homme, droits civiques, peine de mort, travail forcé, <i>etc.</i> - Instabilité intérieure croissante

* *
*

D'une façon générale, l'Afrique continue de faire face aux séquelles de la colonisation et doit affronter ses propres handicaps, très hétérogènes. Si la présence de la Chine est basée localement sur un mode de présence plus favorable que celui du passé post-colonial, quelles perspectives réelles cela offre-t-il à l'Afrique ?

Le pouvoir croissant de la Chine est évident et semble être, en dépit de fortes controverses sur sa présence, un facteur alternatif à la présence européenne dans le développement africain. La Chine a démontré, en particulier

après de nombreuses années de gestation et d'accumulation de savoirs (43), sa capacité à évoluer rapidement, à s'intégrer et à adapter de nouveaux concepts dans ses modes opératoires (44).

L'intérêt de la Chine pour l'Afrique, en réveillant le niveau d'intérêts des Etats industrialisés et de leurs entreprises, pourrait bénéficier au continent sous certaines conditions. L'offensive chinoise devrait être prise comme un moyen pour la France de se repositionner vis-à-vis de cette concurrence et permettrait à l'Afrique de se saisir de cette opportunité pour amorcer une dynamique interne de réformes, contrôlée par elle-même. Cela obligerait les entreprises françaises à être créatives et compétitives dans leurs initiatives économiques locales, tant par la pertinence des produits et des services qu'elles proposeront, que par une forte valeur ajoutée mise au bénéfice direct du développement africain pour les Africains. Pour conserver un rôle majeur, les firmes françaises doivent investir des ressources financières et humaines proportionnelles à celles de leurs compétiteurs chinois ou trouver un axe fort de différenciation. Elles doivent repenser leurs méthodes et leurs partenariats pour prendre des marchés ou consolider leur présence sur un axe stratégique aléatoire qu'est le retour sur investissement en Afrique. Or, elles sont présentes sur des marchés intérieurs saturés de moins en moins rentables, ainsi que sur des marchés émergents qui requièrent une gestion affinée et la mobilisation de leurs ressources diverses pour satisfaire l'ensemble des parties prenantes et résister à la compétition accrue et globalisée.

La Chine, elle, ne souffre pas encore trop de la pression des investisseurs sur ses choix, bien que les marchés financiers américains et européens s'orientent de plus en plus vers les firmes chinoises (45). Bien qu'elle soit encore très loin de voir ses revenus se ranger parmi ceux des pays développés, elle bénéficie de nombreux avantages compétitifs, qu'elle exploite encore mal et qui pourraient bénéficier à l'Afrique : elle peut par exemple envoyer, si l'Afrique en a besoin, des millions de travailleurs qualifiés ou non, des milliers d'ingénieurs, de médecins et des ouvriers accomplissant un travail forcé si besoin est (46). Grâce à son épargne, à ses réserves monétaires et à la participation active de l'Etat, elle peut, contrairement aux pays industrialisés et à leurs firmes, attendre, voire négocier, d'autres modalités de retour sur investissement. En opposition aux économies stagnantes des pays industrialisés, l'économie chinoise dynamique permet à la Chine

(43) H. LIU/LI KEQUAN, «Strategic implication of emerging chinese multinationals: the Haier case study», *European Management Journal*, vol. XX, n° 6, 2002, pp. 699-706. O. SHENKAR, *The Chinese Century*, Wharton School Publishing, 2004; «Can China create global companies?», *The Chief Executive*, n° 213, nov. 2005.

(44) L'exemple le plus représentatif est la mise en place d'une recherche active sur la définition de normes chinoises. Linux, RFID, EVD, audio, vidéo codes, réseaux cellulaires, WiFi et satellite sont à l'étude et en cours de redéfinition en Chine, le pays cherchant à créer ses propres normes.

(45) «Another Asia boom: private equity deals», *Herald Tribune International*, 22 déc. 2006.

(46) Comme elle l'a fait pour le chemin de fer conduisant à la capitale du Tibet, sans craindre les mauvaises publicités.

d'investir régulièrement et fortement dans divers secteurs innovants ou dans des entreprises sous-capitalisées en les cédant sous son contrôle.

Cependant, la Chine doit profiter rapidement de ce boom économique pour régler un certain nombre d'enjeux cruciaux pour un développement stable. Elle doit à la fois créer des millions d'emplois sous peine de troubles sociaux et, devant l'emballement de la croissance, elle doit aussi trouver des systèmes et des verrous pour ralentir ce taux exponentiel. Elle est soumise à une forte pression interne (contrôle de la croissance, risques internes, santé, violations des droits de l'homme, troubles sociaux et politiques, conflits ethniques internes, connaissance culturelle mondiale et gestion des entreprises), avec des conséquences négatives envisageables sur le court et moyen terme, qui ne peuvent pas être ignorées ni par elle ou ni par les autres puissances. Sa prise de pouvoir économique amène inévitablement des changements majeurs en Afrique, mais plus encore sur l'ensemble du globe et son implosion ne serait pas sans risque pour l'ensemble des économies (47). L'Afrique resterait-t-elle un axe stratégique pour la Chine en cas de problème interne et, si oui, sous quelles conditions ?

Pour ce qui est de l'Afrique, ses problèmes démocratiques, religieux, sanitaires et économiques rendent les perspectives plus difficiles à envisager au niveau des Etats africains qui restent fortement instables. S'il existe aujourd'hui des entreprises africaines ou une volonté, de la part des jeunes Africains, de créer des entreprises en se développant localement, cette énergie se heurte aux problèmes structurels liés aux Etats africains et ne peut suffire à assurer une dynamique durable et croissante de développement. En cette période de mutation globale, il est difficile de prévoir les issues à moyen terme tant pour la Chine que pour l'Afrique, qui souffrent toutes deux de déficit démocratique et d'expérience dans la gestion des entreprises au niveau mondial. Il est d'ores et déjà possible de dire, sur la base des éléments disponibles à ce jour, que cette coopération aurait des effets locaux plus positifs si la France ou l'Europe jouait le rôle de modérateur dans le processus d'apprentissage démocratique et économique, à travers ses entreprises, au lieu d'être exclue du jeu. Pour cela, les entreprises et l'Etat français devront faire oublier un mode de présence passé unilatéral et proposer des solutions alternatives réellement orientées sur le développement local africain. En tirant profit de la présence chinoise comme d'une occasion de redéfinir leurs stratégies et politiques locales, les firmes françaises pourraient ouvrir des opportunités sociales et économiques qui bénéficieraient aux trois protagonistes.

Reste l'hypothèse émise par Mikhail Khodorkovski (48), du fond de sa prison russe, sur l'année 2007, qu'il prévoit comme une année de nouvelles guerres coloniales pour les ressources énergétiques (49).

(47) Les Etats-Unis ne sont plus le pôle de la croissance mondiale; la Chine a pris le relais depuis 2003.

(48) Ioukos.

(49) *The Economist/Courrier international, Le Monde en 2007*, Hors-série n° 18, déc. 2006-janv. 2007.

ANNEXES

Annexe 1 : les entreprises chinoises œuvrant dans le monde et en Afrique

En 2005, parmi les 500 entreprises les plus performantes recensées, 35 étaient situées dans des pays émergents : 16 en Chine, 5 en Inde, 3 au Brésil, 2 au Mexique, 1 en Malaisie, 3 en Russie, 2 à Taiwan, 1 à Singapour, 1 en Thaïlande, 1 en Turquie.

16 entreprises chinoises figurent parmi les 500 premières mondiales : la première d'entre elles, Sinopec, atteint le 31^e rang, avec un chiffre d'affaires de 75 milliards de dollars. Six entreprises chinoises (Sinopec, 7^e position) et une Indienne (Indian Oil, 33^e position) font partie des 50 premières entreprises d'Asie.

<i>Nom</i>	<i>Année de création</i>	<i>Nombre d'employés</i>	<i>Chiffre d'affaires (2004)</i>	<i>Commentaires</i>
Huawei Chine, entreprise privée	1888	34 000 employés (environ 3400 étrangers), 48 % en recherche et développement (R & D)	3 827 millions de dollars Ventes contractuelles de 2005 : 8,2 milliards de dollars Croissance de 48 % par an 60 % des ventes à l'international	10 % du chiffre d'affaires en R & D Contrat en co-entreprise avec 3Com en 2003 et Siemens en 2004
Hutchinson Whasp Limite Hong Kong, dirigée par Li Ka Syng, l'individu le plus riche de Chine	Entreprise de 177 ans	200 000	23 milliards de dollars Croissance annuelle du chiffre d'affaires : 28,10 % 347 ^e rang (407 ^e en 2004)	Le turnover d'Hutchinson Telekom a augmenté de 64,1 % en 2005
Shanghai Automotivité Industriel firm (Group), entreprise du gouvernement	?	68 720 (2004)	Chiffre d'affaires consolidé de 11,7 milliards de dollars (2003) Exports : 700 millions de dollars Fort R & D	Est entrée dans la liste mondiale des 500 plus grosses fortunes le 12 juillet 2004 Overseas M&A, SAIC a signé un contrat avec les créiteurs de Sangyong Motors pour acheter 48,92 % du stock de SYMC, devenant le plus gros actionnaire de SYMC Co-entreprise avec GM et Volkswagen
China First Automotive Works		138 049	13,4 milliards de dollars (0,4 %) 448 ^e rang	
Banque industrielle et commerciale de Chine		375 781	23 milliards de dollars (12,9 %) 229 ^e rang (243 ^e en 2004)	21 000 agences en Chine, 100 à l'étranger et près de mille banques
China Mobile Communications		111 399	24 milliards de dollars (15,4 %) 224 ^e rang (242 ^e en 2004)	
China Life Insurance		75 984	25 milliards de dollars (13 %) 212 ^e rang (241 en 2004)	
China National Petroleum Firm (CNPC), entreprise d'Etat En 1993, CNPC a obtenu les droits d'opération pour le bloc Banya en Thaïlande, devenant ainsi la première entreprise pétrolière chinoise à acquérir des droits de développement de puits de pétrole à l'étranger. Depuis, elle a obtenu des droits au Pérou et au Soudan	1988 (CNPC fut créée à partir de l'ancien ministère de l'Industrie du Pétrole)	1 133 985	67,7 milliards de dollars (20 %) En 2005, l'entreprise obtint la 46 ^e place du classement des 500 premières fortunes mondiales en terme de chiffres d'affaires, contre la 73 ^e place en 2004. Possessions totales : 736,2 milliards de yuans. En août 2002, CNPC apparut sur la liste de 500 entreprises mondiales du magazine <i>Fortune</i> , avec un chiffre d'affaires total de 41,499 milliards de dollars. Le CNPC se rangea aussi à la 21 ^e position en termes de profits en 2001, avec un bénéfice total de 5,021 milliards de dollars, apparaissant ainsi comme l'une des entreprises les plus rentables d'Asie et des pays émergents.	CNPC a été classée 10 ^e parmi les 50 premières compagnies pétrolières par le magazine américain <i>Petroleum Intelligence Weekly</i> en 2001. PetroChina fut listée publiquement dans les bourses de Hong-Kong et de New York en avril 2000, le CNPC possédant 90 % de ses actions. En janvier 2003, le président du CNPC, Ma Fucai, mit en avant le but de l'entreprise : « <i>construire une firme multinationale compétitive dans le monde</i> », afin que l'entreprise pétrolière intérieure devienne multinationale, et que le producteur de pétrole et de gaz pur devienne fournisseur intégré.

<i>Nom</i>	<i>Année de création</i>	<i>Nombre d'employés</i>	<i>Chiffre d'affaires (2004)</i>	<i>Commentaires</i>
Chinese Petroleum		15 089	15 milliards de dollars (30 %) 402 ^e rang	
China National Offshore Oil Firm (CNOOC), entreprise pétrolière possédée par l'Etat	1982	24 000	Les biens totaux et nets ont atteint 153,26 milliards de yuans	CNOOC annonça une offre de rachat de la grande firme américaine pétrolière Unocal de 18,5 milliards de dollars comptants, devançant une offre rivale de ChevronTexaco. Si le rachat avait réussi, elle aurait représenté la plus grosse acquisition d'une entreprise du territoire chinois, surpassant le rachat de 1,25 milliard de dollars de l'activité mondiale d'ordinateurs personnels d'IBM par le groupe Lenovo.
Nanjing Automobile Group firm, entreprise d'Etat	1947	146 000	Capital de 12 milliards de yuans Exportations vers l'Argentine, l'Afrique du Sud, le Soudan, la Côte-d'Ivoire, la Namibie, Djibouti, la Tanzanie, Chypre, le Togo, l'Italie et l'Espagne	Co-entreprise avec Iveco Company, de Fiat Auto. Citée parmi les 520 entreprises nationales clefs par la Commission d'Etat sur le commerce et l'économie en 1999. Rachète Rover en 2005 (probablement pour 87 millions de dollars).
CITIC			Les actifs totaux de CITIC sont estimés à 701,411 milliards de yuans, avec un bénéfice après imposition de 1,782 milliard de yuans	
Lenovo Hong-Kong	1988	19 000 (2004)	Chiffre d'affaires de 13 milliards de dollars en 2005	Lenovo s'engage à être à la pointe de l'écologie dans toutes ses activités, de ses opérations à la conception de ses produits et à l'utilisation de sa technologie
Haier, présente dans 165 pays, avec 240 succursales	1984	50 000	En 2003, turnover de 9,7 milliards de dollars, avec une croissance de 13 % dans l'année précédente En 2005, 12,8 milliards de dollars	4 ^e plus gros producteur d'appareils électriques en 2004, à la 95 ^e place parmi les 100 marques les plus célèbres du monde
Shanghai Baosteel Group		94 231	19,5 milliards de dollars (34 %) 309 ^e rang (372 ^e en 2004)	
State Grid		729 327	71 milliards de dollars (22 %) 40 ^e rang (46 ^e en 2004)	
Sinopec		774 800	75 milliards de dollars (36 %) 31 ^e rang (53 ^e en 2004)	

Annexe 2 : les entreprises françaises dans la zone CFA en 2002

Les entreprises françaises représentent l'essentiel de l'activité économique du secteur formel en zone franc. Les pays africains de la zone franc représentent une destination d'implantation importante en Afrique pour les entreprises françaises.

TABLEAU 5

Nombre de filiales d'entreprises françaises par zone d'implantation en Afrique en 2002

Afrique	2 637 filiales d'entreprises implantées
Afrique subsaharienne	1 260 filiales d'entreprises implantées, soit 48 % des implantations en Afrique
Zone franc	731 filiales d'entreprises implantées, soit 27 % des implantations en Afrique et 58 % des implantations en Afrique sub-saharienne

Entre 2001 et 2002, le nombre de filiales d'entreprises françaises a progressé sur l'ensemble du continent africain (+ 13 %). En Afrique sub-saharienne et en zone franc, la tendance est inversée, avec des baisses respectives de 17 % et 9 %.

Traditionnellement, s'agissant de filiales de grands groupes, les intérêts français dans les PAZF sont notamment bien représentés dans les secteurs des infrastructures tels que l'énergie (Total, EDF, Norelec, Alstom), le BTP (Bouygues, Colas, Spie, Fougères, Dumez, Sogea, Razel, Jean Lefèvre), la grande distribution (Cfao), le transport (Air France), les services (Accor, BnpParibas, Société Générale, Crédit Lyonnais, groupe Bolloré, Véolia, Ondeo, Saur), l'agro-industrie (Cfdt, Saupiquet, brasseries du groupe Castel, Cemoi, Lesaffre), l'industrie (Lafarge, Air Liquide, Vicat, Dagrès), les télécommunications (France Télécom, Alcatel, Satom).

Les parts de marché françaises reflètent la prédominance des entreprises françaises dans l'activité économique des pays de la zone; en effet, la moyenne des parts de marché de la France, sur la période 1998-2001, est supérieure à 30 % au Cameroun, aux Comores, au Sénégal, et au Tchad et est comprise entre 20 et 30 % au Bénin, au Burkina, en Centrafrique, au Congo, en Côte-d'Ivoire, au Gabon et au Niger. Au Cameroun, 141 filiales d'entreprises françaises emploient près de 35 700 personnes; au Sénégal, 121 filiales recensées emploient 14 424 personnes (pour un total estimé entre 800 et 1 000 entreprises formelles, sachant qu'au moins la moitié du chiffre d'affaires généré par le secteur formel est lié à des intérêts français); au Mali, la France a une présence économique forte et en progression (en 1993, on dénombrait 16 filiales d'entreprises françaises implantées, contre 72 à la fin 2002), visible dans la plupart des secteurs de l'économie, dont elle constitue l'ossature du secteur formel; au Gabon, les 81 filiales d'entreprises françaises recensées emploient 14 159 personnes, dont 620 expatriés.